



Direction générale des services

Pennrenerezh ar servijoù

Direction des systèmes d'information

Service architecture technique et sécurité

Personne chargée du dossier :

Daniel CAOUS

Poste : 02 99 27 11 48

Courriel : daniel.caous@region-bretagne.fr

ERNST & YOUNG

A l'attention de Monsieur AUSSEUR

Tour First

TSA 14444

92037 PARIS LA DEFENSE Cedex

Réf. : votre courrier du 23/11/2012 (A/R du 27/11/2012) / Maliha Rashid Jobert - Manager

Objet : revue déploiement logiciels Microsoft

Rennes, le 30 novembre 2012

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A/R

Monsieur,

J'accuse réception de votre intention, au nom de Microsoft France, d'inventorier les déploiements de ses logiciels sur le parc informatique de la Région Bretagne. Je m'interroge d'ailleurs sur la concomitance de ce contrôle avec la décision de la Région Bretagne de migrer l'ensemble de son parc vers la suite bureautique « Libre Office ».

Il va de soi que les logiciels et systèmes d'exploitation de Microsoft achetés par la Région Bretagne - et dont les installations correspondent aux achats - ont évidemment été tracés par mes services au fil du temps. Réciproquement et comme il se doit, je pense que Microsoft France, en bon éditeur, a dû professionnellement faire de même pour tout ce qu'il a vendu à ses clients. Microsoft France doit / devrait donc disposer des quantités exactes de logiciels et systèmes d'exploitations commandés par notre collectivité territoriale au fur et à mesure de nos besoins.

Comme vous vous en doutez, le rapprochement que vous souhaitez initier - et qui prouvera d'ailleurs la bonne foi et l'honnêteté de la Région Bretagne - va devoir être planifié. Cela nécessitera à temps plein diverses opérations de recherches, photocopies, entretiens téléphoniques, rédaction de documents et ce pendant plusieurs jours, pour un agent de la Collectivité. Cette opération, probablement très chronophage côté Région Bretagne va donc prendre, monopoliser temps et ressources en personnel.

Au regard des projets menés dans notre collectivité et impactant les personnels de la Direction informatique, il est tout à fait exclu que ce temps de mise à disposition - intrinsèquement improductif aux projets que nous menons - soit financé par le contribuable régional.

C'est pourquoi, avant tout engagement de notre part dans cette démarche lourde, vous voudrez bien nous indiquer les éléments de la compensation financière que vous envisagez, afin de pouvoir solliciter les ressources de la Région Bretagne vous permettant d'effectuer votre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur des systèmes d'information,


Christian PHILIPPE.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 - Fax : 02 99 27 11 11
www.bretagne.fr

KUZUL RANNVRO BREIZH

283, ball ar Jeneral Patton
CS 21101 - 35711 ROAZHON CEDEX 7
Pgz : 02 99 27 10 10 - Plr : 02 99 27 11 11
www.rannvro-breizh.fr